



N° 67 décembre 2021

# La gazette municipale de Kutzenhausen

Bulletin communal d'information



Ils ont aidé à repeindre la salle de classe de l'école maternelle

## Chers concitoyens,

Une fois encore nous avons dû composer avec la crise sanitaire. Tout au long de cette période incertaine, la commune était à votre écoute afin de vous venir en aide en cas de besoin. Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entourés des vôtres.

En termes de travaux structurants, l'aménagement de la rue de la Forêt et la rue des Mineurs à Oberkutzenhausen va bientôt démarrer. Un autre gros investissement décidé par l'équipe municipale est le remplacement du tracteur communal. Par ailleurs, le processus de réduction de la consommation énergétique du patrimoine communal étant devenu un enjeu majeur pour le futur, la rénovation de l'éclairage public a été programmée. Il a été décidé de la rénovation de l'éclairage public (LED) des routes de Woerth et de Sultz a été programmée.

Le club house à Oberkutzenhausen a été repeint, et un parking a été aménagé. Merci aux bénévoles, élus et membres des associations, qui ont participé à cette opération. Mes remerciements vont aussi aux parents d'élèves qui ont aidé à repeindre la salle de classe de l'école maternelle à Oberkutzenhausen.

La journée éco citoyenne du 20 novembre a été un grand succès. Elle a permis le nettoyage du ban communal, la mise en place des décorations de Noël et la plantation d'arbres le long de la piste cyclable dans le cadre de « la trame verte », en partenariat avec l'AJVOF (Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt). La démarche « Une

Naissance, un Arbre », cet acte symbolique et écologique, a rencontré un accueil enthousiaste auprès des parents concernés !

Un nouveau site internet de la commune est en cours de construction, et l'adhésion à l'application Panneau Pocket ((voir page 7) complètent les canaux d'informations que sont le bulletin communal et les panneaux d'informations.

**En raison de l'évolution très défavorable des conditions sanitaires, le maire et le conseil municipal ont décidé de ne pas organiser la fête des personnes âgées début janvier. Néanmoins ce moment fort de convivialité aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront.**

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro. Que la fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices. Excellentes fêtes de fin d'année!

*Scheni Winachte un a prosit Nejes Johr !*

Pierrot Sitter, maire de Kutzenhausen



Le nettoyage du ban de la commune



Le club house a été repeint



Les écoliers ont planté des arbres



## Travaux de voirie à Oberkutzenhausen en 2021: avant projet sommaire



La place de la rue de la Forêt sera réaménagée.

Au vu de contrainte de circulations, étroitesse des voies, analyse du site et besoin de sécurisation nous proposons d'étudier les rues de la forêt et des mineurs sous le même régime de circulation : voie partagée – zone 20km heures. sur ces deux voies les modes doux seront prioritaires. voie partagée – zone 20km heures : évite de séparer les modes doux de la voie qui a pour effet d'augmenter la vitesse des VL qui ne doivent pas partager la voie. La commune met en place une trame verte et est attentive à la place de l'arbre dans l'espace public, Le tilleul situé à côté du puits rue de la Forêt sera remplacé.

Rue de la forêt et des mineurs doivent permettre le passage de grumiers. (Nous avons testé cet impératif qui apporte une nouvelle contrainte et réduit les possibilités d'aménagement en « cisaillement » du linéaire de voirie)

Rue de la Forêt les vitesses excessives et l'usage de raccourci sont des enjeux à intégrer dans la réflexion. (Nous proposons de transformer la rue de la Forêt en quasi-impassé à partir de son extrémité Est)

Rue des mineurs : des stationnements sont à minimum à prévoir en partie basse de la section de rue à aménager. (voir plan page 7)

## Séance du 27 janvier 2021

**Forêt indivise**

Damien Leichtnam, agent technique de l'ONF qui commente le bilan financier pour l'année 2020 et présente le programme des coupes et des travaux pour 2021. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de présenté par l'ONF pour l'exercice 2021 ainsi que l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes HT de 118 200 Euros pour un volume de 1874 m3. Le conseil vote les crédits correspondants à ce programme de travaux : 41 840 HT pour les travaux d'exploitation et 20 000 € HT pour les travaux patrimoniaux, soit : 61 840 € HT. **Prix du bois enstéré** : le bois de chauffage enstéré pour l'année est fixé à 55 € TTC, hêtre et chêne pour 2021.

**Convention maison forestière Lampertsloch.**

La maison forestière de Lampertsloch est occupée par l'agent forestier qui gère les forêts communales de Lampertsloch, Kutzenhausen, Lobsann, et Preuschdorf. L'entretien de la maison forestière de Lampertsloch représente une charge à répartir entre ces communes. Les maires ont élaboré une convention qui fixera les modalités de cette répartition. Elle fixe la participation annuelle à répartir entre les 4 communes à 8000€, à compter du 1er février 2021. La participation demandée annuellement aux communes sera répartie au prorata de la surface de leur forêt : -Kutzenhausen : 268.12 ha soit 2 356.35 €, Lampertsloch : 349.86 ha soit 3 074.71 €, Lobsann : 85.95 ha soit 755.36 €, Preuschdorf : 206.36 ha soit 1813.58 €. Le conseil municipal approuve cette convention.

**Remplacement du tracteur communal**

Julien Hirlemann, adjoint au maire, présente différents devis pour remplacer le tracteur communal, afin d'améliorer les conditions de travail de l'agent technique : NEW HOLLAND T4 55S, Niess agriculture, 28 720 € HT, KUBOTA L2-241, Ruffenach, 36 666.67 € HT, KUBOTA L2-241, Jost, 38 400 € HT, KUBOTA L2-241, Agri Z, 42 600 € H. Le conseil municipal décide de retenir l'offre de RUFFENACH, pour un montant 36 666.67 € HT, soit 44 000 € TTC, avec reprise de l'ancien tracteur. La société Ruffenach, propose un paiement à crédit sur une durée de 60 mois, soit 2 257.64€ à rembourser trimestriellement. Le conseil charge le maire de passer commande.

**Divers**

- Nom de la rue au niveau du nouveau lotissement : la dénomination « **Rue du Seltzbach** » a été retenue.- Il a été décidé de rajouter un passage piéton à l'entrée d'Oberkutzenhausen vers Merkwiller.

-Remise de cadeaux aux aînés de Kutzenhausen : le maire remercie les conseillers pour leur implication. Les aînés ont été ravis de la visite et du cadeau qui a remplacé le traditionnel repas qui n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

## Séance du 17 février 2021

**Rénovation de l'éclairage public**

L'adjoint Thierry Heim présente une note technique pour les économies d'énergie sur l'éclairage public. Il propose deux devis : Ets FRITZ, rénovation de l'éclairage public, route de Woerth et de Sultz (soit 45 unités) : 19 350 € HT, Ets FRITZ, rénovation de l'éclairage public, route de Woerth, de Sultz, de Pechelbronn, rue du Dr Deutsch ( soit 66 unités) : 28 380€ HT A l'unanimité, le conseil adopte le premier projet, comportant 45 unités. Plan de financement prévisionnel : Ressources (HT) DETR (30%) : 5 805 €, Prime CEE : 2 700 €, financement communal : 10 845 €. Le conseil municipal approuve ce plan de financement et charge le maire de l'inscrire au budget 2021. La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a proposé de constituer un groupement de commandes pour la rénovation de l'éclairage public. Il a pour objet de permettre la passation d'un marché public de rénovation de l'éclairage public composé des lots suivants : Lot n°1 : remplacement des lanternes, Lot n°2 : Remplacement des platines, Lot n°3 : Installation de mâts

Le Conseil décide de valider le principe d'une démarche concertée en vue de rénover l'éclairage public et d'adhérer au groupement de commande pour la passation d'un marché public. Les adjoints Philippe Mall et Thierry Heim sont désignés pour siéger la commission d'attribution du groupement.

**Travaux de débardage en forêt, campagne 2021**

Quatre entreprises ont soumissionné. Après discussion, le conseil municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise SCHWITZEGEBEL pour 8 692.00 € HT.

**Charte « une naissance, un arbre »**

Elle propose les engagements réciproques entre la commune et l'association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt dans le cadre de ce programme commun dans le but de donner la possibilité aux parents citoyens de Kutzenhausen de planter un arbre pour la naissance de chaque enfant, et d'accompagner cet événement d'un acte symbolique et écologique. Avec 11 voix pour et 2 voix contre, le conseil adopte ce projet, mais demande à ce que soient

précisés la durée de validité de la charte et les conditions de résiliations pour les deux parties. Le prix maximum par arbre offert est fixé à 50 € TTC.

**Reconstruction de Notre-Dame de Paris**

De nombreuses collectivités forestières ont exprimé leur soutien en s'engageant à fournir gracieusement un ou plusieurs chênes de leur forêt communale pour reconstruire la charpente à l'identique. Le cabinet d'architecture en charge de la reconstruction de la flèche et de la charpente fait état d'un besoin de 1 300 arbres ayant des qualités et des dimensions bien définies. La Fédération nationale des Communes forestières, avec l'appui de l'ONF, s'est engagée auprès de l'interprofession nationale, France Bois Forêt, à rechercher auprès de ses adhérents 325 chênes correspondant aux besoins. L'ONF fournira 325 chênes des forêts domaniales et la forêt privée apportera les 650 autres arbres. Les chênes recherchés doivent être exploités pour le 15 mars 2021. L'ONF a identifié en forêt communale des chênes sur pied pouvant répondre aux exigences du cahier des charges. Les communes seront sollicitées via le réseau des Communes forestières pour confirmer leur don d'un ou plusieurs chênes.

Le maire invite le conseil à délibérer sur la délivrance d'un ou plusieurs chênes pour en faire don à la reconstruction de la charpente de la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Le Conseil municipal, par 10 voix pour, 3 voix contre et une abstention, décide de faire don d'un chêne.

**Espaces sans tabac**

Gilbert Schneider, Président du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer, propose de mener une action conjointe de sensibilisation en mettant en place des panneaux « espace sans tabac » autour des écoles et dans les abribus. Par 12 voix pour et 1 voix contre, le conseil municipal donne son accord à cette proposition.

**Site internet**

La commission sera convoquée prochainement pour revoir l'arborescence et le contenu du nouveau site [commune-kutzenhausen.fr](http://commune-kutzenhausen.fr)



## Séance du 19 mars 2021

**Compte de gestion 2020 de la Forêt Indivise**

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif 2020 à l'unanimité, et affecte les produits comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 30 714.97 €, -c/002 : 27 835.86 €, - c/1068 : 2 879.11 € - Déficit d'investissement : 25 737.60 € - c/001 : 25 737.60 €

Vote du budget primitif 2021 : Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2021, en équilibre, comme suit : Section de fonctionnement : Dépenses : 178 461.00 € Recettes : 178 461.00 € Section d'investissement : Dépenses : 28 311.36 € Recettes : 28 311.36 €

**Travaux dans les rues de la Forêt, des Mineurs et du Dr Deutsch**

Les offres régularisées sont : MILOCHAU Gabriel, note globale 9.76, montant HT 31 660.00 €

PARENTHÈSE, note globale 9.4, montant HT 34 314.00 €.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Gabriel MILOCHAU pour un montant HT de 31 660.00 €.

**Divers**

- L'école maternelle à Oberkutzenhausen ne dispose pas de salle de motricité. Cette question est à intégrer dans une réflexion globale sur ce bâtiment.

## Séance du 9 avril 2021

**Compte de gestion de la Commune, exercice 2020**

Les chiffres du compte de gestion 2020 du trésorier étant identiques aux chiffres du compte administratif 2020 de la Commune, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2020.

**Compte Administratif exercice 2020**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes, article par article, après avoir vérifié, par sondage, les pièces comptables présentées, approuve les comptes administratifs 2020 à l'unanimité, et affecte les produits comme suit : excédent de fonctionnement : 480 245.94 €, excédent de fonctionnement CCAS : 1 693.88 €, résultat de fonctionnement à affecter : 481 939.82 €, résultat d'investissement de clôture : 14 934.99 €, reste à réaliser dépenses : 399 000.00 €, besoin de financement d'investissement : 413 934.99 €, reste sur excédent reporté de fonctionnement : 68 004.83 €

**Budget Primitif 2021 de la commune**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné, le projet de budget présenté par la commission des finances, constate que les dépenses et les recettes sont équilibrées comme suit : fonctionnement : 534 295.00 €, investissement : 911 247.99 €

**Vote des taux de fiscalité directe locale**

Fixation des taux des taxes foncières.

Le conseil municipal avait fixé le taux des impôts à : TH : 8,5 %, TFPB : 11,5 % TFPNB : TH : 48 %. A compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'Etat. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13.17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 24.67% (soit le taux communal de 2020 : 11.5% + le taux départemental de 2020 : 13.17%). Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (11.5%+13.17%), de varier les taux d'imposition en 2021 en les portant à : TFPB : 25.67%, TFPNB : 48%. Le conseil municipal

note cependant que le SIVU de Pechelbronn, regroupant les communes de Lobsann, Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn, Preuschdorf et Lampertsloch, communes membres de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, dispose de la compétence PLUi, et que ce dernier reste compétent en la matière au titre des 5 communes précitées, de prendre acte de la nécessité de conduire une réflexion en vue d'un possible transfert de ladite compétence à l'avenir ou à l'occasion du prochain renouvellement municipal, la loi ALUR prévoyant un transfert automatique à cette échéance, réflexion que la communauté de communes se propose de conduire, en lien notamment avec l'ATIP, et d'en valider la tenue.

**Emploi d'adjoint technique contractuel.**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, en qualité de contractuel. Les attributions consisteront à : la durée hebdomadaire de service est fixée à 22.50/35<sup>e</sup>, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 354, indice majoré : 332, 1er échelon de l'échelle C1 ( grille de rémunération d'adjoint technique). Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 2<sup>e</sup> de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité : 6 mois pendant une même période de 12 mois. Le présent contrat débutera le 28 avril 2021, pour une durée de 6 mois, jusqu'au 28 octobre 2021.

**Divers**

Le projet de « trame verte », élaboré en lien avec l'AJVOF, est présenté au conseil municipal. Celui-ci valide avec 14 voix pour et une abstention ce projet qui sera déposé à la Communauté de Communes du Sauer-Pechelbronn.

Le maire présente un dossier de demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches de gîtes géothermiques dit « les Sources », par la société ARVERNE GEOTHERMAL. Le conseil municipal donne son avis favorable à l'unanimité.

Le maire informe le conseil municipal que la marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement des rues à Oberkutzenhausen a fait l'objet d'un recours de la part d'une entreprise soumissionnaire.

## Séance du 16 juin 2021

**Rues de la Forêt, des Mineurs et du Dr-Deutsch**

Les conseillers sont invités à prendre connaissance du rapport d'analyse des offres, présenté par l'ATIP : MILOCHAU Gabriel, note globale 90, montant HT 31 660.00€, ATELIER MOKA, note globale 87.69, montant HT 33 110.00 €. A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise MILOCHAU Gabriel, la mieux –disante pour un montant HT de 31 660.00€.

Présentation du rapport annuel 2020 « Synthèse Locale Assainissement » territoire Nord, périmètre de Sauer-Pechelbronn.

**Divers**

**Cadre de vie** : une journée de travail pour les membres du conseil municipal et toute personne intéressée est fixée au samedi 3 juillet à partir de 8h 00. Noues Rue des Acacias : les herbes seront coupées. La mise en valeur des îlots des entrées d'agglomération fait l'objet d'une réflexion.

**Conseil municipal des jeunes** : le cadre juridique a été abordé.

**Site Internet** : Sophie Lindner travaille avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour mettre en place un nouveau site internet propre à la commune de Kutzenhausen.

## Séance du 27 janvier 2021

**Forêt indivise**

Damien Leichtnam, agent technique de l'ONF qui commente le bilan financier pour l'année 2020 et présente le programme des coupes et des travaux pour 2021. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de présenté par l'ONF pour l'exercice 2021 ainsi que l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes HT de 118 200 Euros pour un volume de 1874 m3. Le conseil vote les crédits correspondants à ce programme de travaux : 41 840 HT pour les travaux d'exploitation et 20 000 € HT pour les travaux patrimoniaux, soit : 61 840 € HT. **Prix du bois enstéré** : le bois de chauffage enstéré pour l'année est fixé à 55 € TTC, hêtre et chêne pour 2021.

**Convention maison forestière Lampertsloch.**

La maison forestière de Lampertsloch est occupée par l'agent forestier qui gère les forêts communales de Lampertsloch, Kutzenhausen, Lobsann, et Preuschdorf. L'entretien de la maison forestière de Lampertsloch représente une charge à répartir entre ces communes. Les maires ont élaboré une convention qui fixera les modalités de cette répartition. Elle fixe la participation annuelle à répartir entre les 4 communes à 8000€, à compter du 1er février 2021. La participation demandée annuellement aux communes sera répartie au prorata de la surface de leur forêt : -Kutzenhausen : 268.12 ha soit 2 356.35 €, Lampertsloch : 349.86 ha soit 3 074.71 €, Lobsann : 85.95 ha soit 755.36 €, Preuschdorf : 206.36 ha soit 1813.58 €. Le conseil municipal approuve cette convention.

**Remplacement du tracteur communal**

Julien Hirlemann, adjoint au maire, présente différents devis pour remplacer le tracteur communal, afin d'améliorer les conditions de travail de l'agent technique : NEW HOLLAND T4 55S, Niess agriculture, 28 720 € HT, KUBOTA L2-241, Ruffenach, 36 666.67 € HT, KUBOTA L2-241, Jost, 38 400 € HT, KUBOTA L2-241, Agri Z, 42 600 € H. Le conseil municipal décide de retenir l'offre de RUFFENACH, pour un montant 36 666.67 € HT, soit 44 000 € TTC, avec reprise de l'ancien tracteur. La société Ruffenach, propose un paiement à crédit sur une durée de 60 mois, soit 2 257.64€ à rembourser trimestriellement. Le conseil charge le maire de passer commande.

**Divers**

- Nom de la rue au niveau du nouveau lotissement : la dénomination « **Rue du Seltzbach** » a été retenue.- Il a été décidé de rajouter un passage piéton à l'entrée d'Oberkutzenhausen vers Merkwiller.

-Remise de cadeaux aux aînés de Kutzenhausen : le maire remercie les conseillers pour leur implication. Les aînés ont été ravis de la visite et du cadeau qui a remplacé le traditionnel repas qui n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

## Séance du 17 février 2021

**Rénovation de l'éclairage public**

L'adjoint Thierry Heim présente une note technique pour les économies d'énergie sur l'éclairage public. Il propose deux devis : Ets FRITZ, rénovation de l'éclairage public, route de Woerth et de Soultz (soit 45 unités) : 19 350 € HT, Ets FRITZ, rénovation de l'éclairage public, route de Woerth, de Soultz, de Pechelbronn, rue du Dr Deutsch ( soit 66 unités) : 28 380€ HT A l'unanimité, le conseil adopte le premier projet, comportant 45 unités. Plan de financement prévisionnel : Ressources (HT) DETR (30%) : 5 805 €, Prime CEE : 2 700 €, financement communal : 10 845 €. Le conseil municipal approuve ce plan de financement et charge le maire de l'inscrire au budget 2021. La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a proposé de constituer un groupement de commandes pour la rénovation de l'éclairage public. Il a pour objet de permettre la passation d'un marché public de rénovation de l'éclairage public composé des lots suivants : Lot n°1 : remplacement des lanternes, Lot n°2 : Remplacement des platines, Lot n°3 : Installation de mâts

Le Conseil décide de valider le principe d'une démarche concertée en vue de rénover l'éclairage public et d'adhérer au groupement de commande pour la passation d'un marché public. Les adjoints Philippe Mall et Thierry Heim sont désignés pour siéger la commission d'attribution du groupement.

**Travaux de débardage en forêt, campagne 2021**

Quatre entreprises ont soumissionné. Après discussion, le conseil municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise SCHWITZEGEBEL pour 8 692.00 € HT.

**Charte « une naissance, un arbre »**

Elle propose les engagements réciproques entre la commune et l'association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt dans le cadre de ce programme commun dans le but de donner la possibilité aux parents citoyens de Kutzenhausen de planter un arbre pour la naissance de chaque enfant, et d'accompagner cet événement d'un acte symbolique et écologique. Avec 11 voix pour et 2 voix contre, le conseil adopte ce projet, mais demande à ce que soient

précisés la durée de validité de la charte et les conditions de résiliations pour les deux parties. Le prix maximum par arbre offert est fixé à 50 € TTC.

**Reconstruction de Notre-Dame de Paris**

De nombreuses collectivités forestières ont exprimé leur soutien en s'engageant à fournir gracieusement un ou plusieurs chênes de leur forêt communale pour reconstruire la charpente à l'identique. Le cabinet d'architecture en charge de la reconstruction de la flèche et de la charpente fait état d'un besoin de 1 300 arbres ayant des qualités et des dimensions bien définies. La Fédération nationale des Communes forestières, avec l'appui de l'ONF, s'est engagée auprès de l'interprofession nationale, France Bois Forêt, à rechercher auprès de ses adhérents 325 chênes correspondant aux besoins. L'ONF fournira 325 chênes des forêts domaniales et la forêt privée apportera les 650 autres arbres. Les chênes recherchés doivent être exploités pour le 15 mars 2021. L'ONF a identifié en forêt communale des chênes sur pied pouvant répondre aux exigences du cahier des charges. Les communes seront sollicitées via le réseau des Communes forestières pour confirmer leur don d'un ou plusieurs chênes.

Le maire invite le conseil à délibérer sur la délivrance d'un ou plusieurs chênes pour en faire don à la reconstruction de la charpente de la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Le Conseil municipal, par 10 voix pour, 3 voix contre et une abstention, décide de faire don d'un chêne.

**Espaces sans tabac**

Gilbert Schneider, Président du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer, propose de mener une action conjointe de sensibilisation en mettant en place des panneaux « espace sans tabac » autour des écoles et dans les abribus. Par 12 voix pour et 1 voix contre, le conseil municipal donne son accord à cette proposition.

**Site internet**

La commission sera convoquée prochainement pour revoir l'arborescence et le contenu du nouveau site [commune-kutzenhausen.fr](http://commune-kutzenhausen.fr)

## Séance du 19 mars 2021

**Compte de gestion 2020 de la Forêt Indivise**

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif 2020 à l'unanimité, et affecte les produits comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 30 714.97 €, -c/002 : 27 835.86 €, - c/1068 : 2 879.11 € - Déficit d'investissement : 25 737.60 € - c/001 : 25 737.60 €

Vote du budget primitif 2021 : Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2021, en équilibre, comme suit : Section de fonctionnement : Dépenses : 178 461.00 € Recettes : 178 461.00 € Section d'investissement : Dépenses : 28 311.36 € Recettes : 28 311.36 €

**Travaux dans les rues de la Forêt, des Mineurs et du Dr Deutsch**

Les offres régularisées sont : MILOCHAU Gabriel, note globale 9.76, montant HT 31 660.00 €

PARENTHÈSE, note globale 9.4, montant HT 34 314.00 €.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Gabriel MILOCHAU pour un montant HT de 31 660.00 €.

**Divers**

- L'école maternelle à Oberkutzenhausen ne dispose pas de salle de motricité. Cette question est à intégrer dans une réflexion globale sur ce bâtiment.

## Séance du 9 avril 2021

**Compte de gestion de la Commune, exercice 2020**

Les chiffres du compte de gestion 2020 du trésorier étant identiques aux chiffres du compte administratif 2020 de la Commune, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2020.

**Compte Administratif exercice 2020**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes, article par article, après avoir vérifié, par sondage, les pièces comptables présentées, approuve les comptes administratifs 2020 à l'unanimité, et affecte les produits comme suit : excédent de fonctionnement : 480 245.94 €, excédent de fonctionnement CCAS : 1 693.88 €, résultat de fonctionnement à affecter : 481 939.82 €, résultat d'investissement de clôture : 14 934.99 €, reste à réaliser dépenses : 399 000.00 €, besoin de financement d'investissement : 413 934.99 €, reste sur excédent reporté de fonctionnement : 68 004.83 €

**Budget Primitif 2021 de la commune**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné, le projet de budget présenté par la commission des finances, constate que les dépenses et les recettes sont équilibrées comme suit : fonctionnement : 534 295.00 €, investissement : 911 247.99 €

**Vote des taux de fiscalité directe locale**

Fixation des taux des taxes foncières.

Le conseil municipal avait fixé le taux des impôts à : TH : 8,5 %, TFPB : 11,5 % TFPNB : TH : 48 %. A compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'Etat. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13.17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 24.67% (soit le taux communal de 2020 : 11.5% + le taux départemental de 2020 : 13.17%). Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (11.5%+13.17%), de varier les taux d'imposition en 2021 en les portant à : TFPB : 25.67%, TFPNB : 48%. Le conseil municipal

note cependant que le SIVU de Pechelbronn, regroupant les communes de Lobsann, Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn, Preuschdorf et Lampertsloch, communes membres de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, dispose de la compétence PLUi, et que ce dernier reste compétent en la matière au titre des 5 communes précitées, de prendre acte de la nécessité de conduire une réflexion en vue d'un possible transfert de ladite compétence à l'avenir ou à l'occasion du prochain renouvellement municipal, la loi ALUR prévoyant un transfert automatique à cette échéance, réflexion que la communauté de communes se propose de conduire, en lien notamment avec l'ATIP, et d'en valider la tenue.

**Emploi d'adjoint technique contractuel.**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, en qualité de contractuel. Les attributions consisteront à : la durée hebdomadaire de service est fixée à 22.50/35<sup>e</sup>, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 354, indice majoré : 332, 1er échelon de l'échelle C1 ( grille de rémunération d'adjoint technique). Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 2<sup>e</sup> de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité : 6 mois pendant une même période de 12 mois. Le présent contrat débutera le 28 avril 2021, pour une durée de 6 mois, jusqu'au 28 octobre 2021.

**Divers**

Le projet de « trame verte », élaboré en lien avec l'AJVOF, est présenté au conseil municipal. Celui-ci valide avec 14 voix pour et une abstention ce projet qui sera déposé à la Communauté de Communes du Sauer-Pechelbronn.

Le maire présente un dossier de demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches de gîtes géothermiques dit « les Sources », par la société ARVERNE GEOTHERMAL. Le conseil municipal donne son avis favorable à l'unanimité.

Le maire informe le conseil municipal que la marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement des rues à Oberkutzenhausen a fait l'objet d'un recours de la part d'une entreprise soumissionnaire.

## Séance du 16 juin 2021

**Rues de la Forêt, des Mineurs et du Dr-Deutsch**

Les conseillers sont invités à prendre connaissance du rapport d'analyse des offres, présenté par l'ATIP : MILOCHAU Gabriel, note globale 90, montant HT 31 660.00€, ATELIER MOKA, note globale 87.69, montant HT 33 110.00 €. A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise MILOCHAU Gabriel, la mieux –disante pour un montant HT de 31 660.00€.

Présentation du rapport annuel 2020 « Synthèse Locale Assainissement » territoire Nord, périmètre de Sauer-Pechelbronn.

**Divers**

**Cadre de vie** : une journée de travail pour les membres du conseil municipal et toute personne intéressée est fixée au samedi 3 juillet à partir de 8h 00. Noues Rue des Acacias : les herbes seront coupées. La mise en valeur des îlots des entrées d'agglomération fait l'objet d'une réflexion.

**Conseil municipal des jeunes** : le cadre juridique a été abordé.

**Site Internet** : Sophie Lindner travaille avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour mettre en place un nouveau site internet propre à la commune de Kutzenhausen.



## Séance du 14 septembre 2021

**Gestion du personnel**

La surveillance des enfants est assurée par l'institutrice Mme HAUSHALTER Véronique à l'école maternelle d'Oberkutzenhausen (entre les rotations du bus). Le conseil municipal décide de lui accorder 2 h par semaine travaillée (hors APC), pour l'année scolaire 2021/2022. Le versement s'effectuera comme suit: février (semestre 1) et juillet (semestre 2), à réception du décompte des jours travaillés.

Le maire informe le conseil municipal des démarches administratives effectuées depuis l'absence sans justificatif de l'agent technique titulaire Michel Schmitt.

**Déneigement**

Le maire propose de renouveler la convention de délégation de travaux avec l'entreprise locale Yvan SCHREINER, pour un tarif de 70 € HT l'heure. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de déneigement, salage et de sablage de la voirie communale en hiver avec les Ets Yvan SCHREINER, avec la permission d'utiliser le chasse-neige (lame) et l'épandeur de sel de la commune.

**Autorisation de passage**

(près du cimetière de Hoelschloch).

Suite aux courriers de Damien Leichtnam, technicien forestier territorial, et Mathieu Rusch, habitant de Hoelschloch, demandant un accord de passage sur la parcelle forestière N°16, vu l'avis défavorable de la commune de Merwiller –Pechelbronn dans sa séance du 17 août 2021, le conseil municipal de Kutzenhausen, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas accorder cette autorisation.

**Divers**

Le Maire présente au conseil une facture de Ets SCHMITT pour des travaux sanitaires à l'école maternelle d'Oberkutzenhausen d'un montant de 922.94 € TTC. Celle-ci comporte une augmentation de 313.20€ TTC par rapport au devis initial, pour des travaux complémentaires induits. Le conseil décide à l'unanimité d'approuver cette facture.

## Séance du 26 octobre 2021

**Gestion durable de la forêt indivise Kutzenhausen**

Après avoir pris connaissance des informations et pièces relatives aux modalités d'engagement au Programme de reconnaissance des forêts certifiées (PEFC), et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler son engagement pour une durée de 5 ans.

**Fermeage 2021**

Suite à la publication de l'arrêté préfectoral, le maire propose au conseil municipal d'appliquer la variation de l'indice national de fermeage par rapport à 2020, soit une hausse de 1.09%. Le conseil municipal donne son accord. Les sommes à recouvrer sont les suivantes : - BAMBERGER Steve: 16.84 €, - EARL MALL Marc : 152.86 €, - ENGEL Théo : 121.17 €, - GAESTEL Jean-Christophe : 29.44 €, - SCEA WOLFF Jean-Marie : 23.14 €, - WEISHAAR Dominique : 74.18 €

**Avenant au contrat de location (garage).**

M. et Mme FRANCK Claude, qui occupent l'appartement du rez-de-chaussée du bâtiment du Presbytère, souhaitent utiliser un garage. Le maire propose le leur louer ce garage pour un loyer mensuel de 50 €, à compter du 1er décembre 2021, sous la forme d'un avenant au bail original.

**Subvention**

Le conseil décide d'accorder une subvention de 200 € à la coopérative scolaire.

**Plateforme Alsace Marchés Publics.**

Le conseil municipal décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.

**Travaux de voiries à Oberkutzenhausen**

L'avant-projet sommaire est présenté par MM. SITTER, HIRLEMANN et MALL. La 1ère partie comporte une synthèse des validations de l'atelier du 22 septembre 2021, à l'appui schémas de profils types et plan masse des rues concernées (rue des Mineurs, rue de la Forêt).

La seconde partie est un descriptif détaillé de l'estimation du coût du réaménagement des voiries, en tranches et lots. Les conseillers sont invités à exprimer leurs ressentis et questionnements sur ce projet : largeur de la chaussée et des trottoirs, enfouissement, parachèvement paysager, éclairage...

Le maire informe le conseil avoir pris attache auprès de l'agence de l'eau afin de bénéficier de leur expertise sur ce dossier et d'une aide financière. Une réunion publique aura lieu le mercredi 10 novembre 2021, à 19h30, à la salle polyvalente, afin de présenter le projet aux riverains concernés.

**Dates à retenir**

10.11.2021, 19h30 : réunion publique projet de réaménagement de la voirie à Oberkutzenhausen

11.11.2021, 10h30 : cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts, puis remise des prix de fleurissement.

20.11.2021 : journée éco-citoyenne propreté-trame verte.

27.11.2021 : « Un arbre, une naissance » : remise des arbres aux familles concernées.

09.01.2022 : fête des aînés.

**Jumelage** Le maire informe le conseil des 35 ans du Jumelage avec la commune de Kutzenhausen en Bavière. Une réflexion sur des festivités est engagée.

**Arbres devant la propriété dany Engel à Oberkutzenhausen :**

Le conseil municipal décide de consulter l'agent ONF Damien Leichtnam pour un avis sanitaire.

**Piste cyclable**

La piste cyclable ne doit pas servir de raccourci entre Oberkutzenhausen et Kutzenhausen ! Elle est interdite à la circulation de tout véhicule motorisé ! Les contrevenants seront sanctionnés par

## Séance du 6 décembre 2021

**Modification des attributions de compensation de l'intercommunalité**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la proposition de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn qui consiste à modifier le montant des attributions de compensation comme suit : \*Suppression des AC négatives de 6 communes : Dieffenbach, Hegency, Laubach, Lobsann, Oberdorf-Spachbach et Wingen, et minoration de l'AC de 5 communes : Biblisheim, Kutzenhausen, Merkwiller-Pechelbronn, Preuschkorf et Woerth. La commune de Kutzenhausen percevra 115 175 € au lieu de 119 743 €, ce qui correspond à une diminution de 4 568 € par année à partir du 1. 01. 2022. Rue des Mineurs et rue du Docteur-Deutsch

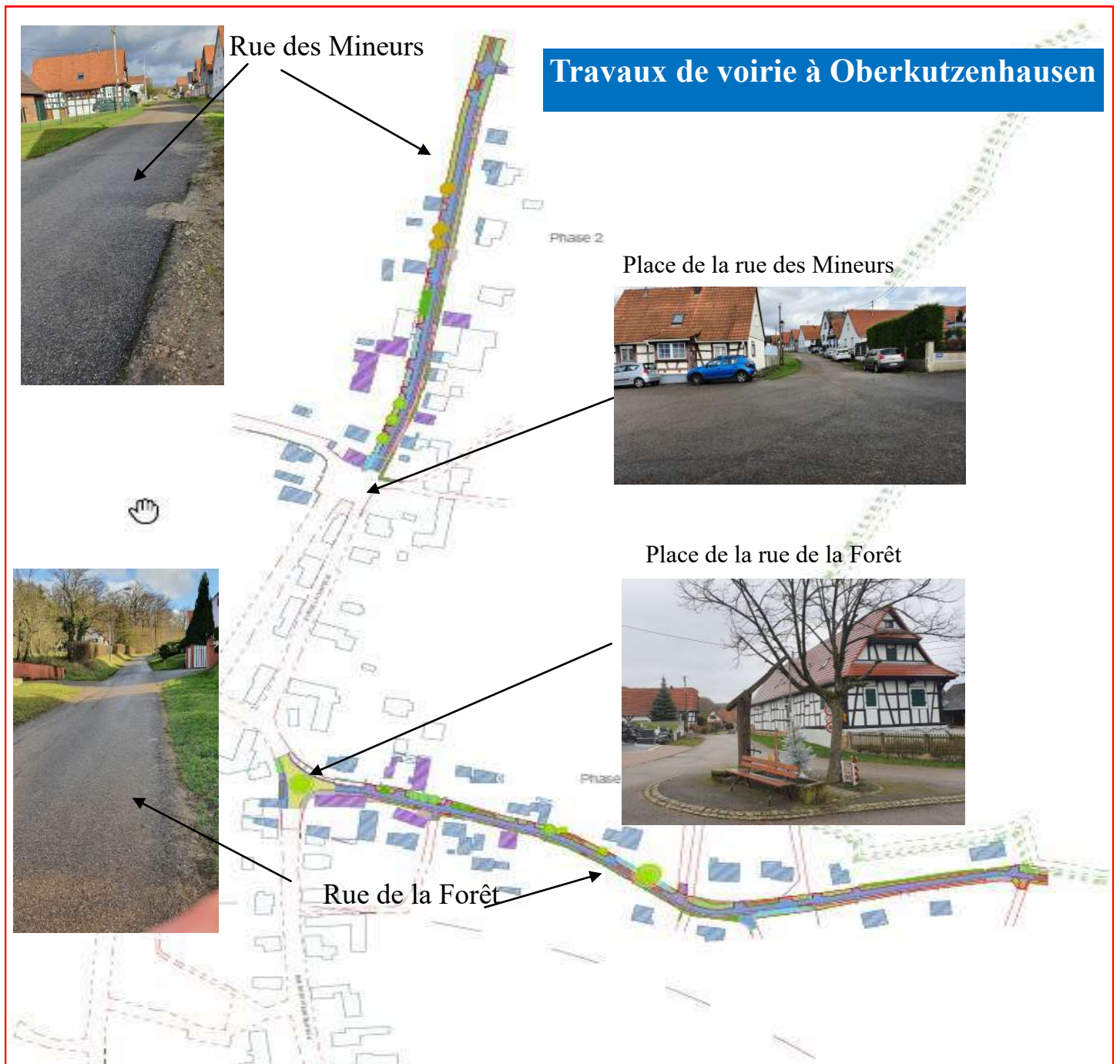
**Travaux de voirie à Oberkutzenhausen**

Afin de préparer la réunion de concertation fixée au 7 décembre avec les différents prestataires, Julien Hirlemann et Philippe Mall présentent les points suivants : travaux d'enfouissement des réseaux (études et génie civil) : le devis s'élève à environ 70 000 € HT. Le conseil municipal décide de ne pas retenir cette option. Place des

Mineurs : les travaux s'élèvent à 80 000 € HT environ. Cette option fait l'objet de la réticence du conseil : il est décidé de demander une simplification conséquente du projet aux bureaux d'étude. Propriétés privées/riverains : les canalisations SDEA situées sur le terrain d'un privé devront faire l'objet d'une convention. Certaines plantations devant des propriétés privées devront être revues. Plantations : à revoir notamment en cas de non enfouissement des réseaux. Bancs : à revoir car très onéreux et peu esthétique. Pavés : à revoir (largeur des espaces entre les pavés, entretien).

**Divers**

Le conseil accorde une subvention de 900 € au FC Kutzenhausen .  
**Fête des personnes âgées:** en raison de l'évolution très défavorable des conditions sanitaires, la fête annuelle des personnes âgées n'aura pas lieu en janvier comme prévu. Elle sera organisée lorsque les conditions sanitaires le permettront.  
**Journée éco citoyenne du 20 novembre:** le maire remercie tous les participants. Le projet de la « Trame verte » a permis la plantation de 30 arbres le long de la piste cyclable.







45 participants étaient présents dans la cour de l'école ce samedi matin

**Samedi 20 novembre**, la population était invitée par la municipalité à une action citoyenne et écologique : ramassage des déchets, mise en place des décorations de Noël et plantation d'arbres le long de la piste cyclable dans le cadre d'une opération

« Trame verte ». 45 personnes étaient au rendez-vous dans la cour de la mairie-école en ce samedi matin. Les adjoints Philippe Mall et Julien Hirlemann, responsables de l'organisation, ont réparti les participants en équipes : nettoyage des villages de Kutzenhausen et Oberkutzenhausen, plantation

**La matinée s'est achevée à la salle polyvalente par un repas convivial préparé sur place offert par la commune car cette journée avait aussi pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles et les échanges entre les habitants de la commune.**

d'arbres le long de la piste cyclable et mise en place des sapins et des décorations de Noël. On a surtout ramassé des mégots, des canettes en aluminium et en verre, des masques chirurgicaux, des sachets en plastique, du papier, du polystyrène, des couches de bébés, etc. Dans le cadre de la « Trame verte », 24 arbres ont été plantés : des érables, des charmes, des tilleuls, des sorbiers des oiseleurs et des pins sylvestres. (Les six arbres restants ont été plantés par les écoliers le mardi 23 novembre).



La mise en place des décorations de Noël devant la mairie-école



Les petits ont également participé au nettoyage de la commune

« Trame verte »: plantations d'arbres le 20 novembre



Plantations d'arbres par les écoliers le 23 novembre



**Samedi 27 novembre, dans le cadre de la charte de partenariat « Une naissance, un arbre »** signée le 1<sup>er</sup> mars entre la commune et l'AJVOF, le maire Pierrot Sitter a remis aux parents des sept bébés nés cette année l'arbre qu'ils ont choisi pour leur enfant. Il s'agit d'un pommier rambour d'hiver pour Léonard Schell né le 11 février, un magnolia pour Arthur Bamberger né le 21 mars, un cerisier Hedelfinger pour Abigaël Kautzmann né le 22 mars, un cerisier Burlat pour Elina Sudret née le 8 avril, un cerisier canadien (arbuste d'ornement) pour Hugo Kopf, un magnolia pour Margot Lindner née le 11 août, et un pommier gravensteiner pour Gaston Jung né le 18 août. Tous ces arbres, y compris les tuteurs, les liens et les protections du tronc, ont été fournis par l'AJVOF et payés par la commune. Ils seront plantés par les parents.





**LA MAIRIE**  
**VOUS INFORME ET VOUS ALERTE**  
**GRÂCE À PANNEAUPOCKET**



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100% GRATUIT** | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**PANNEAUPOCKET**  
Informez et alertez les habitants

Disponible gratuitement sur  

## Travaux de nettoyage des anciens terrains de tennis. Le premier court a été transformé en parking.



## Commandes de bois enstéré

Les commandes sont à faire en mairie avant la fin du mois de février 2022. Le prix du stère pour l'année 2022 est de **55 € TTC**, hêtre et chêne.



## Installation de la pasteur Julie Widemann



**Dimanche 13 juin**, les conseils presbytéraux des paroisses protestantes du Soutzterland ont invité au culte d'installation de la pasteur Julie Widemann en l'église protestante de Kutzenhausen. La jeune pasteur est née en 1994 à Colmar où elle a passé son enfance avec ses parents et ses deux grandes sœurs. Après un Bac scientifique obtenu en 2012, elle a poursuivi ses études à la faculté de

théologie protestante de Strasbourg où elle a décroché sa licence. Puis elle est partie à Genève pendant sa première année de Master, avant de revenir à Strasbourg pour terminer son cursus. Elle est arrivée au Soutzterland au mois de septembre 2019. Mais son installation a été reportée au mois de juin 2021 à cause de la crise sanitaire.

## Espaces sans tabac à proximité de l'école maternelle et du terrain de jeux rue des Acacias





## AMROF (Amis de la Maison rurale de l'Outre-Forêt)



**Juillet**, dans le cadre de l'exposition estivale « Vacances en Tacot », le Théâtre des 2 Haches de Schirrheim a proposé une petite comédie intitulée « Escapade sur la RN7, vun KutzeHüse uf Juan-les-Pins ».



La Bugatti 35 B, prototype des voitures de course construites de 1924 à 1930 a été exposée à la Maison rurale.



**Tricot solidaire**: Samedi 27 novembre, 2000 pièces tricotées ont été présentées à l'espace AMOF avant d'être remises aux associations destinataires.



Juillet: Trois voitures Mathis ont été présentées dans la cour de la Maison rurale dans le cadre d'une journée consacrée à Emile Mathis.

## ALK (Activités et Loisirs Kutzenhausen)



Sortie pédestre dans le vignoble de Cleebourg



Une partie de pétanque



Les couturières qui ont réalisé des masques ont été remerciées lors de l'AG de l'ALK

## Ensemble d'Accordéons Mélodia



Septembre: Concert de gala du 40<sup>e</sup> anniversaire avec le chœur d'hommes de Sultz-sous-Forêts à la Castine de Reichshoffen



## 8 Naissances

- **Léonard SCHELL** né le 11 Février 2021 à STRASBOURG  
Fils de David SCHELL et Pauline DENNI  
17 Rue du Dr Deutsch à OBERKUTZENHAUSEN

- **Hugo KOPF** né le 08 mai 2021 à WISSEMBOURG  
Fils de Olivier KOPF et Céline HUMMEL  
10 Rue des Champs à KUTZENHAUSEN

- **Arthur Eliot BAMBERGER** né le 21 Mars 2021 à HAGUENAU  
Fils de Cédric BAMBERGER et Michèle BRUCKER  
6 Rue des Rossignols à OBERKUTZENHAUSEN

- **Margot LINDNER** née le 11 août 2021 à HAGUENAU  
Fille de Philippe LINDNER et Sophie HOLLENDER  
3 Rue du Dr Deutsch à OBERKUTZENHAUSEN

- **Abigaël Maeva KAUTZMANN** née le 22 mars 2021  
à KUTZENHAUSEN  
Fille de Yannick KAUTZMANN et Maeva SCHMITTER  
10 Rue du Dr Deutsch à OBERKUTZENHAUSEN

- **Gaston JUNG** né le 18 août 2021 à WISSEMBOURG  
Fils de Denis JUNG et Marie RUBENTHALER  
26 Rue des Mineurs à OBERKUTZENHAUSEN

- **Elina SUDRET** née le 08 avril 2021 à WISSEMBOURG  
Fille de Xavier SUDRET et Tania DEUTSCH  
20 Rue des Acacias à KUTZENHAUSEN

- **Clémence HAUSWIRTH** née le 09 octobre 2021 à HAGUENAU  
Fille de Vincent HAUSWIRTH et Karen ROMAN  
3 a Rue des Mineurs à OBERKUTZENHAUSEN

## 5 Décès

- **Le 20 février 2021 : Henri Frédéric JUNG, 87 ans**  
12 Rue du Dr Deutsch à OBERKUTZENHAUSEN

- **Le 26 Juillet 2021 : Hélène Louise MEYER, 87 ans**  
5 Rue des Marronniers à OBERKUTZENHAUSEN

- **Le 21 février 2021 : Ghislaine Liliane Sylvie GUYOT, 61 ans**  
15 Route de Pechelbronn à OBERKUTZENHAUSEN

- **Le 11 novembre 2021 : François LABORDA PUEYO, 83 ans**  
1 Rue des Mineurs à OBERKUTZENHAUSEN

- **Le 25 avril 2021 : Nicolas STEPHAN, 37 ans**  
14 Rue du Vignoble à KUTZENHAUSEN

## 0 mariage

## Grands Anniversaires

80 ans

80 ans

80 ans

90 ans

90 ans



Gérard Gassner

Friede Hurst

Albert Wagner

Philippe Mall

Ernest Ehresmann

Les grands anniversaires  
de l'année 2021

21 janvier: Philippe Mall, 90 ans  
11 février : Marie-Bernadette Magnée, 85 ans  
04 mars : Elisabeth Heideyer, 80 ans  
30 avril: Gatty Georgette, 90 ans  
21 juin : Friede Hurst, 80 ans  
03 juillet: Marthe Keller, 80 ans  
23 juillet: Gérard Gassner, 80 ans  
05 août: Albert Wagner, 80 ans  
27 septembre: Frieda Schreiner: 80 ans  
10 novembre: Charles Haffner, 80 ans  
29 novembre: Ernest Ehresmann, 90 ans

Les nonagénaires  
de la commune

**97 ans:** Barbe Roth, le 5.06  
**96 ans:** Hélène Troncy, le 19.05  
**96 ans:** Marguerite Braeunig, le 12.09  
**93 ans:** Charles Gatty, le 23.02,  
**93 ans:** Caroline Lang, le 02.07  
**92 ans :** Albertine Kleinbeck, le 08.07  
**91 ans :** Odette Marzoc, le 04.04  
**91 ans :** Marlise Maurer, le 28.11  
**91 ans:** Bruna Michel, le 05.12  
**90 ans :** Ernest Ehresmann, le 29.11

Noces de platine  
70 ans de mariageCharles et Georgette Gatty  
ont fêté leurs noces de pla-  
tine le 3 août 2021





La cérémonie a commencé par un dépôt de gerbe au monument aux morts, avec le concours de la Musique Union de Preuschorf. Elle s'est poursuivie à la salle polyvalente par un discours républicain du maire et par la remise d'une clé USB aux enfants partant en classe de 6<sup>e</sup> à la rentrée. Des personnes qui ont fabriqué des masques et qui les ont distribués à la population ont été honorés

## Commémoration du 11 novembre



**Jeudi 11 novembre**, après le dépôt de gerbe au monument aux morts et la lecture du discours du ministre en présence des enfants de l'école qui ont chanté la marseillaise, la commémoration de l'Armistice a été suivie par la remise des prix aux lauréats du fleurissement de l'année 2021 à la polyvalente.

Les personnes suivantes ont été récompensées : Il s'agit de **M. et Mme Philippe Schneider**, **M. et Mme Pierre Strohm**, **M. et Mme Christian Neuhardt**, **M. et Mme Georges Cronmuller**, **M. et Mme Alfred Jung**, **M. et Mme Yves Kleck**, **M. et Mme Pierre Ebert**, **M. et Mme François Berhold**, **M. et Mme Philippe Schmitt**, **M. et Mme Daniel Deubel**, **M. et Mme Patrick Keller**, et **M. et Mme Emmanuel Bailleux**.



Les lauréats du fleurissement des maisons en 2021.

## Images: les deux églises vues du ciel



L'église catholique Saint-Georges consacrée en 1904



L'église protestante, ancienne église simultanée